

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU LUALABA
MINISTERE DES FINANCES



EXPO BETON 2023 - 7^{ème} EDITION

KOLWEZI - LUALABA : ELDORADO DU CORRIDOR SUD DE LA
RDC -SADC

THEME : LA CONTRIBUTION AU BUDGET NATIONAL,
PROVINCIAL ET LOCAL DE L'ACTIVITE MINIERE AU LUALABA

Sous-thème : La fiscalité des Entreprises du Secteur de la
Construction

OCTOBRE 2023

PLAN DU TRAVAIL

- I. INTRODUCTION
- II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION
- III. CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DU SECTEUR
- IV. STATISTIQUES DES RECETTES
- V. APPORT AU BUDGET NATIONAL, PROVINCIAL ET LOCAL
(INTERPRETATION DES STATISTIQUES)
- VI. PERSPECTIVES AU DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE
- VII. CONCLUSION

- Excellence Monsieur le Ministre de l'Industrie,
- Excellence Madame le Ministre de Formation Professionnelle,
- Honorables Sénateurs,
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale,
- Excellence Madame le Gouverneur de Province du Lualaba,
- Honorables Députés Provinciaux,
- Excellence Messieurs les Ministres Provinciaux,
- Monsieur le Maire de la Ville,
- Monsieur le Président Organisateur de l'Expo Béton 2023-7^{ème} Edition,
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
- Distingués invités à vos titres et qualités respectifs ;

C'est un privilège de nous tenir devant cette auguste assemblée, en cette 7^{ème} édition Expo-Béton 2023, pour présenter la fiscalité des entreprises du secteur de la construction dont le Thème est la Contribution au Budget National, Provincial et Local de l'activité Minière au Lualaba

INTRODUCTION

Le développement des grands projets d'infrastructure et de construction est un des témoins incontournables de la vitalité de l'économie de la RDC en général et particulièrement de la Province du LUALABA.

Indicateurs avancés des tendances conjoncturelles, l'activité qu'elles génèrent, les emplois qu'elles procurent mais aussi et surtout la fiscalité des entreprises réalisée, font des entreprises du secteur de la construction, des acteurs majeurs au développement.

Le but de cette étude entre autres est de mesurer l'impact du taux de taxation des entreprises du secteur de la construction au Budget National, Provincial que Local, étant donné que la taxation est l'un des piliers du bien-être social et économique d'un pays, partant de notre Province.

I.DEFINITION

I.a.LA FISCALITE

La fiscalité est la branche du Droit qui organise les rapports entre la puissance publique et les contribuables dans le domaine des impôts et taxes.

I.b. LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'activité de construction est essentiellement une activité de mise en œuvre ou d'installation sur le chantier du client et qui concerne aussi bien les travaux neufs que la rénovation, la réparation ou la maintenance.

II.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Province du Lualaba dispose diverses potentialités pour favoriser l'éclosion du secteur de construction.

Il y a lieu de citer :

a. Potentialités

- L'installation croissante des cimenteries, des industries de concassage et des fonderies ;
- La Présence de plusieurs matériaux de constructions ; gypse, calcaire, argile, Moellons, graviers, sables... ;
- le secteur de la construction est ouvert à tous les investisseurs tant nationaux qu'internationaux ;
- La disponibilité des terres et autres espaces non exploités dans la Province devant accueillir des projets du secteur de construction,
- L'existence d'un marché de construction de plus en plus attractif, actif et Susceptible d'accroissement.

b. Les Efforts du Gouvernement Provincial

Sous l'encadrement et volonté manifeste de Madame le Gouverneur, Son Excellence MARIE THERESE FIFI MASUKA SAINI qui matérialise ici, la vision du chef de l'Etat, Président de la République Démocratique du Congo, Excellence Monsieur ANTOINE FELIX TSHISEKEDI, la réhabilitation des axes Routiers qui constitue une de voie de captage des actes du secteur des infrastructures dans la Province du Lualaba, cas des axes des Droits de PEAGE à savoir :

- N'ZILO, MUSHIMA, SAKABINDA, BY PASS, MKM, MUSOKANTANDA, MUTSHATSHA, KASAJI ET DILOLO.

Sans oublier, le Concours harmonieux à l'assainissement du climat des affaires, de la rétribution surtout ce qui est perçu dans plusieurs secteurs de base (éducation, santé et autres) .

III.CADRE JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DU SECTEUR

En République Démocratique du Congo, le secteur de construction est régi par les textes juridiques ci-après :

- L'ordonnance loi n° 66-343 du 7 juin 1966 assurant à la RDC la plénitude de ses droits de propriété sur son domaine et la pleine souveraineté dans la

concession des droits fonciers, forestiers et miniers sur toute l'étendue de son territoire. (Loi dite Bakajika) ;

- Ordonnance-loi N°18/004 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances de la Province et de l'Entité Territoriale Décentralisée, ainsi que les modalités de leur répartition ;
- Décret du 20 juin 1957 sur l'Urbanisme ;
- La loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, telle que modifiée et complétée par la loi n° 80-008 du 18 juillet 1980 ;
- Loi n° 15/025 du 31 décembre 2015 relative aux baux à loyer non professionnel ;
- Édité N°017 du 30/11/2020 modifiant et complétant l'Édité N°008 du 19/07/2017 portant nomenclature des impôts, taxes, droits et autres redevances dus à la Province du Lualaba ;
- Édité N°009 du 19/07/2017 portant Procédures Relatives à l'Assiette, au Contrôle et aux Modalités de Recouvrement des Impôts, Droits, Taxes et Redevances Dus à la Province du Lualaba ;
- Arrêté ministériel N°CAB/MIN-UH/023/2018 du 31 Mai 2018 modifiant et Complétant l'Arrêté N°CAB/MIN.ATUH/MBI/GHK/012/2016 du 23 Aout 2016 portant règlementation de l'octroi du permis de construire en République Démocratique du Congo ; « Titre 3.de la commission technique d'analyse Article ; 6 point 2 »
« Le fonctionnement de la commission provinciale est défini par un règlement intérieur du Ministre Provincial en charge de l'Urbanisme et Habitat » ;
- Arrêté provincial N°2021/GOUV/P.LBA/037 du 19/04/2021 fixant les taux et la périodicité de paiement des taxes, droits et redevances provinciaux à percevoir à l'initiative du Ministère Provincial de l'Habitat ;
- Arrêté provincial N°2018/GOUV/P.LBA/016 du 28/03/2018 fixant les taux et la périodicité de paiement des taxes, droits et redevances provinciaux à percevoir à l'initiative du Ministère Provincial des Affaires Foncières ;
- Arrêté provincial N°2021/GOUV/P.LBA/1023 du 16/10/2021 Portant fixation des Droits de PEAGE sur les AXES Routiers : N'ZILO, MUSHIMA, SAKABINDA, BY PASS, MKM, MUSOKANTANDA, MUTSHATSHA, KASAJI ET DILOLO

- Manuel des procédures d'octroi du permis de construire en République Démocratique du Congo annexe à l'Arrêté ministériel N°CAB/MIN.ATUH/MBI/GHK/012/2016 du 23 Aout 2016 portant règlementation de l'octroi du permis de construire en République Démocratique du Congo ;
- Convention de concession pour la conception, le financement, la Construction, l'exploitation et l'entretien de la Route à PEAGE dite BY-PASS SUD entre la Province et la Société SOPEL.

IV. LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE CONSTRUCTION

N°	LES ENTREPRISES	ACTIVITE	RCCM	NUMERO IMPOT	VILLE PROVINCE
1	BUSINESS DEVELOPMENT CORPORATION SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/18-B-851	A1822180E	KOLWEZI - Lualaba
2	DOLLAR BILLION CLASS GOLD SAS	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/ 19-B-981	A2035647U	KOLWEZI - Lualaba
3	ALDEER CORPORATION AND PROJECT SARL	CONSTRUCTION	CD/LWZ/RCCM/23-B-00029	A2305673S	KOLWEZI - Lualaba
4	DESIGN SERVICE ENGINEERING SARL	BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)	CD/TRICOM/LSH/RCCM/13-B-0762	A1313558C	KOLWEZI – Lualaba
5	ALDEER CORPORATION AND PROJECT SARL	CONSTRUCTION	CD/LWZ/RCCM/23-B-00029	A2305673S	KOLWEZI - Lualaba
6	GLOBAL ENGINEERING COMPANY SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/15-B-188	A1502399A	KOLWEZI - Lualaba
7	IDEAL BUSINESS SARL	CONSTRUCTION	CD/KNG/RCCM/23-B-01095	A2315325J	KOLWEZI - Lualaba
8	ETABLISSEMENTS ECLAT SERVICE	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/18-A-629	A1900530Y	KOLWEZI - Lualaba
9	TUDJENGE CONSULTING AND DRILLING SERVICES SAS	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/22-B-00380	A2217300E	KOLWEZI - Lualaba
10	HI-TECH CONSTRUCTION SARL	CONSTRUCTION MECANIQUE	CD/KWZ/RCCM/20-B-00138	A2044264L	KOLWEZI - Lualaba
11	JOSEPH NTANDA MUTOMBO CONSTRUCTION SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/14-B-079	A1807568X	KOLWEZI - Lualaba
12	CONGO REHABILITATION ET CONSTRUCTION COMPANY SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/20-B-1316	A2216647U	KOLWEZI - Lualaba
13	ARBRE DE VIE INTEGRALE ET EXCELLENTE SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/21-B-00123	A2171934N	KOLWEZI - Lualaba
14	THEMBELIHLE CONGO SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/22-B-00379	A2219952M	KOLWEZI - Lualaba

15	COMPASS ENGINEERING AND MINING COMPANY SARL	CONSTRUCTION	CD/KNG/RCCM/22-B-02946	A2301898P	KOLWEZI - Lualaba
16	GENIUS INNOVATION AND CONSTRUCTION SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/21-B-00031	A2220736P	KOLWEZI - Lualaba
17	TECHNICIENS SANS FRONTIERES SARL	CONSTRUCTION	CD/LSH/RCCM/15-B-063	A2217221T	KOLWEZI-LUALABA
18	TIP TOP TRADING SARL	BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)	CD/KWZ/RCCM/21-B-00103	A2216565F	KOLWEZI-LULABA
19	QUEEN-ASHLEY SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/19-B-1144	A2219714D	KOLWEZI - Lualaba
20	BATECO SARLU	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/23-B-00062	A2210594Q	KOLWEZI - Lualaba
21	HOLDING DAY TO DAY SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/17-B-489	A1615791H	KOLWEZI - Lualaba
22	LUALABA MULTI SERVICES AGENCE SARL	BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS (BTP)	CD/KZI/RCCM/17-B-489	A1701997Q	KOLWEZI - Lualaba
23	LA SOCIETE TOUT A COUP SERVICES SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/23-B-00080	A2301014D	KOLWEZI - Lualaba
24	GROUPE CONGO CONSTRUCTION SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/21-B-00248	A2181046S	KOLWEZI - Lualaba

25	HIGH TECHNOLOGIES PROJET SARL	CONSTRUCTION	CD/LSH/RCCM/23-B-00764	A2304812G	KOLWEZI - Lualaba
26	LWEZY COMPANY SARLU	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/22-B-00010	A2291931A	KOLWEZI - Lualaba
27	PHAZ BROTHERS SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/23-B-00089	A2308870S	KOLWEZI - Lualaba
28	CONGOLESE ENGINEERING AND SUPPLY COMPANY SARL	CONSTRUCTION	CD/ KZI/ RCCM : 16.B.	A 162238/5A	KOLWEZI - Lualaba
29	GROUPE LOCAS SERVICES GLS SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/22-B-00267	A2299404Y	KOLWEZI - Lualaba
30	LULUA MULTI SERVICES SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/21-B-00091	A2313761J	KOLWEZI - Lualaba
31	LONDA DDIWY SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/19-B-915	A1902094Y	KOLWEZI - Lualaba
32	AFRICAN HOPE SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/23-B-00168	A2316156M	KOLWEZI - Lualaba
33	JO-AN SERVICES SARL	CONSTRUCTION	CD/LSH/RCCM/23-B-00747	A2312482T	KOLWEZI - Lualaba
34	NEW EBEN EZER SARL	CONSTRUCTION	CD/LSH/RCCM/22-B-03164	A2218305X	KOLWEZI - Lualaba
35	KEN SERVICES SARLU	CONSTRUCTION	CD/LSH/RCCM/23-B-00648	A2307086D	KOLWEZI - Lualaba

36	CEDRICK CARHIANE ETHAN TECHNOLOGY SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/23-B-00119	A2311061Z	KOLWEZI - Lualaba
37	ZAPP CONGO EUROPE RDC SARL	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/23-B-00043	A2307857R	KOLWEZI - Lualaba
38	MANASE KISIMBA KIBAWA SARLU	CONSTRUCTION	CD/KWZ/RCCM/22-B-00348	A2300249X	KOLWEZI - Lualaba
39	EMMANUEL CHEZ GUSTAVE MULTISERVICES SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/20-B-1354	A2300208C	KOLWEZI - Lualaba
40	ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION ET DES SERVICES DU CONGO SARL	CONSTRUCTION	CD/KZI/RCCM/14-B-071	A1310300L	KOLWEZI - Lualaba

Source : ARSP/Kolwezi

V. STATISTIQUES DES RECETTES

REALISATION DES RECETTE LIEES A LA FISCALITE DES ENTREPRISES DE LA CONSTRUCTION DANS LA PROVINCE DU LUALABA

N°	ACTES GENERATEURS	REALISATION 2018	REALISATION 2019	REALISATION 2020	REALISATION 2021	REALISATION 2022
1	Urbanisme	131 791 280,00	104 879 842,09	112 989 520,00	270 130 099,80	388 034 140,00
2	Habitat (Gestion immobilière)	18 552 668,00	195 000,00	0,00	4 568 500,00	7 016 000,00
3	Affaires foncières	365 064 697,00	554 021 994,00	291 672 347,00	604 529 541,00	1 885 400 775,60
4	Travaux Publics et infrastructures	0,00	1 206 536 100,00	2 126 834 000,00	901 275 000,00	11 281 052 590,00
TOTAL GENERAL		515 408 645,00	1 865 632 936,09	2 531 495 867,00	1 780 503 140,80	13 561 503 505,60

APPORT AU BUDGET PROVINCIAL

Les recettes réalisées dans le secteur de la construction sont d'un apport contributif aux réalisations totales en termes des recettes provinciales. Mais d'une manière potentielle, le secteur de construction regorge des actes dont leurs recettes sont d'un apport non négligeable.

Ci-dessous, un tableau illustrant l'apport des recouvrements des actes générateurs liés la fiscalité des entreprises de la construction aux recettes annuelles de la Province du de 2018 à 2022.

Année	Réalisations annuelles liées à la fiscalité des Entreprises de Construction (CDF)
2018	515 408 645,00
2019	1 865 632 936,09
2020	2 531 495 867,00
2021	1 780 503 140,80
2022	13 561 503 505,60

VII. PERSPECTIVES AU DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE

VOLET URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La Province est en train d'accompagner, en mettant en œuvre d'une manière participative et transparente, la politique nationale d'aménagement du Territoire organisant et optimisant l'utilisation des espaces et des ressources naturelles, afin d'en réduire l'impact sur les terres, les forêts, les conflits et d'assurer le développement durable aux niveaux national, provincial et local.

VOLET HABITAT ET AFFAIRES FONCIERES

L'objectif poursuivi est de promouvoir la construction des logements sociaux par l'augmentation du pourcentage des ménages.

De ce fait, le Gouvernement Provincial vise ce qui suit :

- L'amélioration de l'habitat (politique d'aménagement foncier et d'encadrement du secteur immobilier) ;
- La mobilisation des ressources pour l'habitat (financement) ;
- La résorption des zones de pauvreté urbaine ;
- Implantation des banques d'habitat au pays par des investisseurs ;
- Construction des logements sociaux à tarif réduit au profit de la population ;
- Renforcement de la Construction des infrastructures de base et des équipements d'accompagnement adéquats ;
- Mise en valeur et promotion des matériaux locaux.

VOLET DES INFRASTRUCTURES

Quelques Perspectives de croissance sont à attendre dans ce secteur, il est à noter que le développement dans le secteur des infrastructures a pour conséquence aussi de booster les recettes des autres secteurs.

- La Construction et l'agrandissement de l'aéroport de KOLWEZI est une cible incitative dans la mobilisation des recettes provinciales, notamment la taxe sur la statistique, et les actes du secteur du tourisme et intérieur.

Il sied de signaler, qu'au regard du nombre significatif des entreprises œuvrant dans le secteur de la construction dans la Province du LUALABA, certaines entreprises échappent aux normes fiscales, ainsi les recettes issues de ce secteur se voient être handicapées par non seulement l'incivisme fiscal mais aussi le manque de promptitude dans le paiement.

CONCLUSION

- Excellence Monsieur le Ministre de l'Industrie,
- Excellence Madame le Ministre de Formation Professionnelle,
- Honorables Sénateurs,
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale,
- Excellence Madame le Gouverneur de Province du Lualaba,
- Honorables Députés Provinciaux,
- Excellence Messieurs les Ministres Provinciaux,
- Monsieur le Maire de la Ville,
- Monsieur le Président Organisateur de l'Expo Béton 2023-7^{ème} Edition,
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
- Distingués invités à vos titres et qualités respectifs ;

Outre le secteur des Mines qui se voit être important dans une Province Minière, le secteur de la Construction ne cessera de prouver son apport sur le plan de développement de la Province étant donné qu'elle offre des infrastructures immobilières, et routières.

Le développement du secteur de construction facilite la maximisation des recettes des autres secteurs.

Pour le Ministre Provincial des Finances Empêché

Le Directeur de la DRLU

Je vous remercie

